

AFP, 4 novembre 2011



N° et Date de parution : 111104 - 04/11/2011
Périodique : Quotidien
067871-01-03.pdf
Copyright : Afp

Intercommunalité: le gouvernement rejette la proposition de loi PS

PARIS, 4 nov 2011 (AFP) - Le gouvernement a rejeté vendredi une proposition de loi PS adoptée au sénat qui modifie le volet de la réforme territoriale sur l'achèvement du regroupement des communes, estimant qu'il s'agissait d'"un mauvais service rendu à la cause de l'intercommunalité et aux libertés locales".

"Cette proposition de loi consiste à détricoter la loi de réforme des collectivités territoriales, alors que cette réforme est attendue par nos concitoyens, qu'elle est essentielle pour nos territoires, qu'elle est demandée par de nombreux élus de droite comme de gauche", a déclaré à l'AFP le ministre des collectivités Philippe Richert.

La PPL du président de la commission des Lois, Jean-Pierre Sueur (PS), repousse le délai d'achèvement du processus de regroupement au 31 décembre 2013. Elle étend aussi les prérogatives des commissions départementales de coopération intercommunale (CDCI) en leur permettant d'élaborer et d'adopter les périmètres du regroupement des communes. Dans la loi votée en 2010, l'achèvement de la carte de l'intercommunalité (regroupement de communes), fixé au 31 décembre 2011, prend la forme de schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) élaborés sous la houlette des préfets.

"De nombreux départements, sans doute plus de la moitié, sont en mesure d'achever la procédure avant la fin de l'année", a estimé M. Richert. Selon lui, "cette PPL récrute à néant un travail déjà bien avancé sur le terrain alors que nous avons promis des ajustements pour les départements qui risquent de ne pas être prêts au 31 décembre".

"Elle rend également impossible la rationalisation de la carte de l'intercommunalité", a-t-il accusé, et "augmente le nombre de sièges et de vice-présidents aux dépens de la bonne gouvernance des intercommunalités".

"Il y avait pourtant dans ce texte des éléments sur lesquels nous pouvions travailler en commun", a-t-il regretté, reprochant à la nouvelle majorité sénatoriale de "gâcher l'occasion d'aboutir à un texte consensuel".

jiu/gk/chp

AFP 041945 NOV 11